

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

VOS AVANTAGES

- Mobilité accrue de vos collaborateurs
- Mise à disposition immédiate d'un véhicule de remplacement
- Budgétisation des coûts liés au véhicule de remplacement (au forfait)
- Suivi personnalisé
- Kilométrage illimité

LES "PLUS" MOBILIZE LEASE&CO

- Pas d'avance de fonds
- Choix dans le type de véhicule de remplacement souhaité
- Des options nombreuses sur la durée de mise à disposition des véhicules
- Formules au forfait ou au réel (VR Crystal)

NOUS METTONS À VOTRE DISPOSITION DANS TOUTE LA FRANCE UN VÉHICULE STANDARD OU SIMILAIRE AU VÉHICULE IMMOBILISÉ, À CHOISIR PARMIS LA GAMME DE VÉHICULE DE TOURISME OU UTILITAIRE.

2 niveaux de prestations vous sont proposés afin de pouvoir répondre à vos besoins spécifiques :

LE VÉHICULE DE REMPLACEMENT FORFAIT

PRINCIPE

Mise à disposition d'un véhicule de remplacement dans le réseau Renault ou chez un Loueur Courte Durée, en cas de panne, accident, vol, incendie ou de destruction totale.

PRESTATION

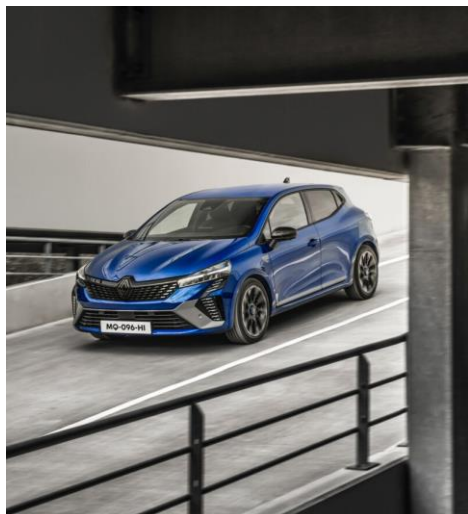
Le véhicule de remplacement est délivré avec le plein de carburant et pour un kilométrage illimité. Il est délivrable en France mais peut être utilisé sur l'ensemble des pays de la carte verte.

Il doit être rapporté avec le plein de carburant au lieu d'origine. Vous n'avancez aucun frais, sauf les frais annexes de carburant, péages, franchise... qui restent à votre charge. Le conducteur doit avoir au minimum 21 ans et 2 ans de permis.

Options	Durée maximale du prêt en cas de		
	Panne Epave	Accident Incendie	Vol
REFERENCE	3 jours	3 jours	3 jours
CONFORT	3 jours	15 jours	30 jours
INTEGRAL	3 jours	30 jours	40 jours

Options	Véhicule de prêt
REFERENCE	Véhicule de base type Clio (VP) Véhicule de base type Kangoo (VU)
CONFORT	Catégorie C (VP) Catégorie similaire au véhicule loué* (VU)
INTEGRAL	Catégorie D (VP) Catégorie similaire au véhicule loué* (VU)

*Hors véhicules avec aménagements spécifiques et/ou microbus.



LE VÉHICULE DE REMPLACEMENT CRYSTAL

PRINCIPE

MISE À DISPOSITION D'UN VÉHICULE DE REMPLACEMENT EN CAS DE PANNE, ACCIDENT, VOL, INCENDIE, DESTRUCTION TOTALE, RÉVISION, ENTRETIEN SANS LIMITE DE DURÉE. LE LOUEUR FACTURE LE CLIENT DES JOURS RÉELLEMENT CONSOMMÉS.

PRESTATION

Le véhicule est délivré avec le plein de carburant et pour un kilométrage illimité.

Il est délivrable en France mais peut être utilisé sur l'ensemble des pays de la carte verte.

Il doit être rapporté avec le plein de carburant, au lieu d'origine ou non (moyennant un coût supplémentaire).

Vous n'avancez aucun frais, sauf les frais annexes de carburant, péages, franchise.. qui restent à votre charge.

Le conducteur doit avoir au minimum 21 ans et 2 ans de permis.

PAIEMENT

La grille tarifaire est dégressive en fonction du nombre de jours et les prix sont uniformes quel que soit le loueur.

Nous adressons un relevé récapitulatif précisant le nombre de jours réels d'utilisation du véhicule de remplacement et facturons le réel consommé.

Nos honoraires de gestion sont intégrés dans les loyers.

Vous restez entièrement responsable de la durée du prêt.



SWITCH CAR

VOS AVANTAGES

- Solution alternative au véhicule électrique pour les déplacements longue distance
- Délivré pour un usage professionnel ou privé (week-end)
- Suivi des jours consommés par SMS

LES "PLUS" MOBILIZE LEASE&CO

- Kilométrage illimité
- Un large réseau de partenaires de proximité
- Un numéro dédié : 01.70.95.94.62

PRINCIPE

NOUS METTONS À DISPOSITION DES CONDUCTEURS UN VÉHICULE DE REMPLACEMENT DANS TOUTE LA FRANCE, SANS FAITS GÉNÉRATEURS PRÉALABLES.

PRESTATION

Prêt d'un véhicule thermique pour les collaborateurs utilisateurs d'un véhicule électrique.

Véhicule prêté : Catégorie C ou D
Forfaits annuels : 30 Jours / an dans la limite de 5 utilisations par année contractuelle.

FONCTIONNEMENT

Pour avoir l'assurance d'un véhicule disponible, nous vous conseillons un appel 72h avant au **01 70 95 94 62** (numéro dédié du lundi au samedi de 9h00 à 19h00).

Un véhicule de remplacement est mis à disposition chez **un loueur courte durée** le plus proche.

A chaque demande, un sms est transmis au conducteur afin de lui rappeler le nombre de jours restants disponibles à son compte.

CONDITIONS D'UTILISATION DU VÉHICULE

Le conducteur doit avoir au **minimum 21 ans** et 2 ans de permis.

La mise à disposition du véhicule se fait en France Métropolitaine, Corse et Principauté de Monaco. Il est possible d'utiliser le véhicule dans tous les pays de la carte verte.

Dans tous les cas, les véhicules sont délivrés avec le **plein de carburant pour un kilométrage illimité**, auprès du loueur courte durée le plus proche

Le retour se fait auprès de l'agence du loueur courte durée où le véhicule de remplacement a été pris, avec le plein de carburant.

Les conditions générales du loueur courte durée s'appliquent et des assurances complémentaires peuvent être souscrites si jugées nécessaires par le locataire. Elles sont à sa charge.

**Une offre de mobilité
au quotidien
sans contrainte**

